

L'effervescence électorale actuelle ne doit pas nous faire oublier le combat pour la préservation de nos retraites.

Le 11 février a montré, une nouvelle fois, le large rejet de cette réforme. Le gouvernement feint d'ignorer le mécontentement. Il sait que sa réforme est impopulaire, et pour cause !

Nos gouvernants misent sur l'essoufflement, sans mesurer l'importance de la nouvelle fracture démocratique dont il serait responsable en cas de passage en force.

Notre responsabilité est de maintenir les possibilités d'une retraite digne après une vie de travail. Pour nos anciens, pour nous et pour nos enfants, le combat doit continuer.

L'intersyndicale appelle à la grève et la manifestation le 16 février.

Le Syndicat Général FO Air France répondra présent comme depuis le début du conflit.

Il nous faut continuer à opposer au mépris gouvernemental, une détermination sans faille.

Christophe Malloggi
Secrétaire général

Pour les salariés soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer gréviste 48h avant votre début de grève. Pour les salariés en vacation de nuit ayant une prise de service le 16 février mais qui finissent leur service le lendemain, ce préavis couvre l'ensemble de votre vacation.